Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

LATĒSYS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 4 500 000 EUROS

1 AVENUE PIERRE GEORGES LATECOERE

31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE

RCS TOULOUSE 378 735 534

* *

*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 30 JUIN 2026

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés prennent note que l'affectation du résultat proposée par le Président est conforme à la loi et aux statuts.

Les Associés sur proposition du Président décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de **5 136 530 euros** au poste des Réserves Diverses.

- Le montant du compte Provisions réglementaires après affectation du résultat reste égal à **362 748 euros**
- Le montant du compte « Reserve légale » après affectation du résultat reste égal à **693 137 euros**
- Le montant du compte « Réserves Diverses/Autres Réserves » après affectation du résultat est égal à **10 355 533 euros**

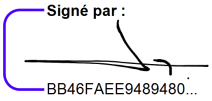
Les Associés décident de procéder à la distribution de dividendes à hauteur de **5 000 000 euros,** par prélèvement sur le poste des Réserves Diverses/Autres Réserves, lequel passe, après affectation du résultat à la somme de **5 355 533 euros**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les Associés prennent acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

- 2023 (Exercice clos le 31/12/2022) 0 euro
- 2024 (Exercice clos le 31/12/2023) 7.000.000 euros
- 2025 (Exercice clos le 31/12/2024) 0 euro

Cette résolution est adoptée par les Associés.

Extrait certifié conforme



ADF CROISSANCE
Président
Représentée par Marc ELIAYAN

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

Certifié conforme à l'original Signé par : BB46FAEE9489480...

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 1 AV PIERRE GEORGES LATECOERE 31570 SAINTE-FOY-D'AIGR — Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 896 400,00	AG	2 826 409,49	69 990,51	113 518,79
	Fonds commercial (1)	AH	365 877,64	AI		365 877,64	365 877,64
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	77 375,76	AO		77 375,76	77 375,76
	Constructions	AP	2 957 117,01	AQ	2 114 378,12	842 738,89	790 759,31
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 359 640,41	AS	1 226 650,18	132 990,23	72 663,68
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 787 903,59	AU	2 541 304,22	246 599,37	245 509,88
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	24 789,66	AW		24 789,66	199 959,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			1 155 510,99
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	1 151 510,99	CV		1 151 510,99	1 155 510,99
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	1 990,00	BE		1 990,00	1 990,00
	Prêts	BF	965 973,00	BG		965 973,00	880 361,52
	Autres immobilisations financières	BH	99 121,19	BI		99 121,19	117 885,36
	TOTAL (II)	BJ	12 687 699,25	BK	8 708 742,01	3 978 957,24	4 021 411,93
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	34 461 526,44	BY	40 092,14	34 421 434,30	42 402 175,50
	Autres créances (3)	BZ	35 487 523,99	CA	382 820,90	35 104 703,09	43 682 837,05
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 593 480,15	CG		1 593 480,15	1 363 381,77
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	299 018,94	CI		299 018,94	78 365,68
	TOTAL (III)	CJ	71 841 549,52	CK	422 913,04	71 418 636,48	87 526 760,00
	Frais d'emission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN	160 769,74			160 769,74	76 830,89
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	84 690 018,51	1A	9 131 655,05	75 558 363,46	91 625 002,82

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 4 500 000,00)		DA	4 500 000,00	4 500 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	693 136,87	693 136,87
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) — Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves — Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant	EJ	DG	5 219 003,21	2 763 357,49
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	5 136 529,59	2 455 645,72
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK	362 748,07	384 772,15
	TOTAL (I)		DL	15 911 417,74	10 796 912,23
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	1 477 769,73	590 830,90
	Provisions pour charges		DQ	1 492 000,00	1 466 000,00
	TOTAL (III)		DR	2 969 769,73	2 056 830,90
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	393,23	74 402,93
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	EI	DV	915 079,93	3 301 925,38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		8 282,00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	36 279 701,52	40 775 650,50
	Dettes fiscales et sociales		DY	11 163 554,84	13 663 221,19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	15 754,20	
	Instrument financier à terme		D1		
	Autres dettes		EA	1 614 035,96	1 094 878,59
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	6 586 192,00	19 709 231,65
	TOTAL (IV)		EC	56 574 711,68	78 627 592,24
	Écarts de conversion passif et différences d'évaluation **(V)**		ED	102 464,31	143 667,45
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	75 558 363,46	91 625 002,82

RENVOIS						Exercice N	Exercice N-1
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
		Écart de réévaluation libre		1D			
		Réserve de réévaluation (1976)		1E			
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG		56 574 711,68	78 627 592,24
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		393,23	74 402,93

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

				Exercice N						Exercice N-1
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC			3 682,80
	Production vendue	biens	FD	(390 452,18)	FE		FF	(390 452,18)		(296 687,80)
		services	FG	100 002 610,22	FH	7 364 367,67	FI	107 366 977,89		122 115 517,93
	Chiffres d'affaires nets		FJ	99 612 158,04	FK	7 364 367,67	FL	106 976 525,71		121 822 512,93
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN	11 466,67		37 332,21
	Subventions d'exploitation						FO	3 050 231,93		3 484 015,81
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	426 269,53		965 062,01
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1			
	Autres produits (1) (11)						FQ	76 399,51		405 215,36
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	110 540 893,35		126 714 138,32
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	8 893 796,32		19 092 649,74
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	68 667 179,52		79 111 051,45
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	937 535,96		944 635,36
	Salaires et traitements						FY	19 885 556,49		18 981 336,27
	Cotisations sociales (10)						FZ	7 684 816,32		7 342 793,41
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	285 419,85		301 690,85
		- dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations						GC	7 128,16		14 315,70
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 253 000,00		551 000,00
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1			
	Autres charges (12)						GE	329 707,17		246 783,85
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	107 944 139,79		126 586 256,63
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	2 596 753,56		127 881,69
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	170 109,27		142 064,00
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 500,00		64 301,05
	Reprises sur dépréciations						GM			
	Différences positives de change						GN	9 564,02		79 370,66
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tésorerie						GO	4 000,00		
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2			
	Total des produits financiers (V)						GP	186 173,29		285 735,71
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	83 938,83		44 859,02
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	509 929,47		450 020,58
	Différences négatives de change						GS	112 040,04		199 358,10
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	4 000,00		
	Total des charges financières (VI)						GU	709 908,34		694 237,70
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(523 735,05)		(408 501,99)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	2 073 018,51		(280 620,30)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	25 147,68	25 147,68
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 123,60	9 953,66
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	22 024,08	15 194,02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	(3 041 487,00)	(2 721 072,00)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	110 752 214,32	127 025 021,71
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	105 615 684,73	124 569 375,99
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	5 136 529,59	2 455 645,72

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ	3 601,48	(20 075,43)
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		142 064,00
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		106 594,54
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) **A5**	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	38,00	46,39
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives Madelin	**A10**			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A11**			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortssements dérogatoires	3 123,60	25 147,68
TOTAL GENERAL	3 123,60	25 147,68

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS

Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	3 251 800,92	KE	KF 10 476,72
CORPORELLES	Terrains	KG	77 375,76	KH	KI
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	1 840 369,96	KK	KL 140 090,81
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	139 635,24	KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	837 021,00	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	1 260 881,46	KT	KU 98 758,95
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers	KV	990 109,16	KW	KX 83 580,44
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	KY	1 199,62	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	1 690 634,10	LC	LD 22 380,27
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH	199 959,00	LI	LJ 24 789,66
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	7 037 185,30	LO	LP 369 600,13
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	1 155 510,99	8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P	1 990,00	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	998 246,88	1U	1V 93 111,48
	TOTAL IV	LQ	2 155 747,87	LR	LS 93 111,48
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	12 444 734,09	ØH	ØJ 473 188,33

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : Par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 3 262 277,64	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY 77 375,76	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB 1 980 460,77	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME 139 635,24	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. de constructions	IS		MG	MH 837 021,00	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 1 359 640,41	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 1 073 689,60	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 1 199,62	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 1 713 014,37	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	199 959,00	MZ	NA 24 789,66	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY	199 959,00	NG	NH 7 206 826,43	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX 4 000,00	ØY 1 151 510,99	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 1 990,00	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 26 264,17	2F 1 065 094,19	2G
	TOTAL IV	I3		NJ 30 264,17	NK 2 218 595,18	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	199 959,00	ØK 30 264,17	ØL 12 687 699,25	ØM

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisatons incorporelles		PE	2 772 404,49	PF	54 005,00	PG		PH	2 826 409,49
TOTAL I		RK	2 772 404,49	RM	54 005,00	RN		RO	2 826 409,49
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 342 747,95	PN	47 471,23	PO		PQ	1 390 219,18
	Sur sol d'autrui	PR	30 396,54	PS	14 702,36	PT		PU	45 098,90
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	653 122,40	PW	25 937,64	PX		PY	679 060,04
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 188 217,78	QA	38 432,40	QB		QC	1 226 650,18
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	806 974,17	QE	68 156,62	QF		QG	875 130,79
	Matériel de transport	QH	1 199,62	QI		QJ		QK	1 199,62
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 628 259,21	QM	36 714,60	QN		QO	1 664 973,81
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	5 650 917,67	QV	231 414,85	QW		QX	5 882 332,52
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	8 423 322,16	ØP	285 419,85	ØQ		ØR	8 708 742,01

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelle	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**		NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**		NY		**Total général** non ventilé **(NW - NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS

Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	384 772,15	TM	3 123,60	TN	25 147,68	TO	362 748,07
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	384 772,15	TS	3 123,60	TT	25 147,68	TU	362 748,07
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	76 830,90	4U	83 938,83	4V		4W	160 769,73
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 466 000,00	4Y	26 000,00	4Z		5A	1 492 000,00
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	514 000,00	5W	1 227 000,00	5X	424 000,00	5Y	1 317 000,00
	TOTAL II	5Z	2 056 830,90	TV	1 336 938,83	TW	424 000,00	TX	2 969 769,73
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	35 233,51	6U	7 128,16	6V	2 269,53	6W	40 092,14
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	382 820,90	6Y		6Z		7A	382 820,90
	TOTAL III	7B	418 054,41	TY	7 128,16	TZ	2 269,53	UA	422 913,04
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	2 859 657,46	UB	1 347 190,59	UC	451 417,21	UD	3 755 430,84
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	1 260 128,16	UF	426 269,53		
	- financières			UG	83 938,83	UH			
	- exceptionnelles			UJ	3 123,60	UK	25 147,68		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	965 973,00	UR		US	965 973,00
	Autres immobilisations financières	UT	99 121,19	UV		UW	99 121,19
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	45 170,58		45 170,58		
	Autres créances clients	UX	34 416 355,86		34 416 355,86		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	31 082,57		31 082,57		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	62 480,90		62 480,90		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 589 754,05		3 589 754,05		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	3 830,00		3 830,00		
	Groupe et associés (2)	VC	28 469 500,13		28 469 500,13		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 330 876,34		3 330 876,34		
Charges constatées d'avance		VS	299 018,94		299 018,94		
TOTAUX		VT	71 313 163,56	VU	70 248 069,37	VV	1 065 094,19
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	85 611,00				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	393,23	393,23		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	36 279 701,52	36 279 701,52		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 286 836,74	3 286 836,74		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 263 397,11	2 263 397,11		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 352 264,51	5 352 264,51		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261 056,48	261 056,48		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	15 754,20	15 754,20		
Groupe et associés (2)		VI	915 079,93	915 079,93		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 614 035,96	1 614 035,96		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	6 586 192,00	6 586 192,00		
TOTAUX		VY	56 574 711,68	VZ 56 574 711,68		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

Exercice N, clos le : 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	5 136 529,59
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessou	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductib	WE	27 544,00	XE	42 181,00
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	14 637,00		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'optic	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	813 451,83	Charges à payer liées à des états et territoire non coopératifs non déductibles (cf. 2067-B	XX		XW	1 081 290,83
	Amendes et pénalités	WJ	267 839,00	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	192 549,00
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises sousmises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0%						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées aucours d'exercices antérieurs - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées aucours d'exercices antérieurs - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WQ	179 295,00
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT — Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	6 631 845,42

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre I						WU	552 983,00
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2) — Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	3 538 473,00
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2) — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2) — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	)		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2) — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2) — Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

	TOTAL II			XH	4 091 456,00
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	2 540 389,42		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	2 540 389,42	XO	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	8X	26 000,00	8Y	
PERTE A TERMINAISON	8Z	573 000,00	9A	404 000,00
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B	682 938,83	9C	404 000,00
Provisions pour dépréciation				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H		9J	
Charges à payer				
C3S	9K	130 513,00	9L	148 983,00
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S	130 513,00	9T	148 983,00
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	813 451,83	**YO**	552 983,00
	ligne WI		**ligne WU**	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
			- Autres réserves	ZD	2 455 645,72
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 455 645,72	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	2 455 645,72	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	2 455 645,72

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT		51 927 206,51
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		1 636 899,25
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU		3 899 045,02
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		1 574 100,38
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		10 662,17
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		9 619 266,19
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		68 667 179,52
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW		148 593,00
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z		788 942,96
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		937 535,96
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY		2 008 945,00
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		757 022,00
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)	ØB		17 886 546,43
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK		4,00 %
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 540 389,42	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	3 234 036,00
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale — JH — FIL — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ — 98348385000019

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS				
– Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	
– Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	
– Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS			
– Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD
Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD (Régime des groupes de sociétés)

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFiP N° 2059-A 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS | Néant : X

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* 1	Valeur d'origine 2	Valeur nette réévaluée 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente 7	Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		**(A)**	**(B) (Ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ☐						

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

13 - SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant [X]

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI*				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1t* et 1quater du CGI)	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
	(à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS

Néant X

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		col.7= 2 + 3 - 4 - 5
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DGFiP N° 2059-D 2026

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant X

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS — Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	410,36
dont apprentis	YF	24,00
dont handicapés	YG	17,18
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	106 976 525,71
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Total 1	OX	106 976 525,71

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	76 399,51
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	11 466,67
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	3 050 231,93
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	3 138 098,11

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	8 893 796,32
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	67 327 789,33
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	528 608,00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	45 034,00
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	329 707,17
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
Total 3	OJ	77 124 934,82

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	OG	32 989 689,00

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	32 989 689,00

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-etablissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE) EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	106 976 525,71
Effectifs au sens de la CVAE	EY	410,36
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	760 318 646,00
Période de référence du GY 01/01/2025 au	GZ	31/12/2025
Date de cessation	HR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 — N° SIRET 37873553400026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LATESYS

ADRESSE (voie) 1 AV PIERRE GEORGES LATECOERE

CODE POSTAL 31570 — VILLE SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	55 800,00
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	2,00	Total des lignes P3 + P4	P6	55 800,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS — Dénomination ADF DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 499437374 — % de détention — Nb de parts ou actions 1,00

Adresse : N° 0 — Voie LA BASTIDE BLANCHE BAT G

Code Postal 13127 — Commune VITROLLES — Pays FR

Forme juridique SA — Dénomination ADF CROISSANCE

N° SIREN (si société établie en France) 524143475 — % de détention — Nb de parts ou actions 55 799,00

Adresse : N° 0 — Voie LA BASTIDE BLANCHE BAT G

Code Postal 13127 — Commune VITROLLES — Pays FR

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre — Nom de famille

Nom d'usage — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Titre — Nom de famille

Nom d'usage — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 — N° SIRET 37873553400026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LATESYS

ADRESSE (voie) 1 AV PIERRE GEORGES LATECOERE

CODE POSTAL 31570 — VILLE SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 7,00

Forme juridique	SDE	Dénomination	LATESYS IBERIA				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	100,00		
Adresse : N°	11	Voie	CALLE HISPANO AVIACION				
Code Postal	41309	Commune	LA RINCONADA	Pays	ES		
Forme juridique	SAS	Dénomination	G2 METRIC				
N° SIREN (si société établie en France)	410949879			% de détention	51,00		
Adresse : N°	20	Voie	AVENUE PRAT GIMONT				
Code Postal	31130	Commune	BALMA	Pays			
Forme juridique	SDE	Dénomination	LATESYS UK				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	100,00		
Adresse : N°	6	Voie	THORNBURY HOUSE				
Code Postal	SL9 8	Commune	BUCKS	Pays	GB		
Forme juridique	SDE	Dénomination	SOLUTION LATESYS INC				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	100,00		
Adresse : N°	3200	Voie	AUTOROUTE DE LAVAL OUEST				
Code Postal	H7T2H	Commune	LAVAL	Pays	CA		
Forme juridique	SDE	Dénomination	LATESYS GMBH				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	100,00		
Adresse : N°	30	Voie	HEIN-SAB-WEG				
Code Postal	21229	Commune	HAMBOURG	Pays	DE		
Forme juridique	SDE	Dénomination	LATESYS				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	99,00		
Adresse : N°	7	Voie	RUE 8805 CITE EL KADRA				
Code Postal	1001	Commune	TUNIS	Pays	TN		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LATESYS INNOVATION				
N° SIREN (si société établie en France)	830615969			% de détention	100,00		
Adresse : N°	1	Voie	AV PIERRE GEORGES LATECOERE				
Code Postal	31570	Commune	SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE	Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DGFiP N° 2065 2026

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	LATESYS	SIRET	37873553400026

Adresse du siège social:	Ancienne adresse en cas de changement:
1 AV PIERRE GEORGES LATECOERE SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE 31570 FR	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: 01/01/2025

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS ADF EVOLUTION

0 BASTIDES BLANCHES VITROLLES 13746 FR SIRET 98348385000019

B ACTIVITE

Activités exercées	INGENIERIE ET SERVICES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	2 540 389,42	Bénéfice imposable à 15%	
Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
France Ruralités Revitalisation (FRR) art. 44 quindecies A ☐	Zones franches d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Société d'investissement immobilier côtée ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale art. 44 quindecies ☐	Bassins d'emploi à redynamiser art.44 duodecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) Base d'imposition : Chiffre d'affaires : Taux imposition :

6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) Base d'imposition : Taux imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE 1000
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable:	Nom et adresse du conseil:
S/I : ☐ (Société/Indépendant) Tél :	☐ Tél :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2026

Désignation de l'entreprise : LATESYS

Néant X

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis				***Total (a à h)***		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Néant : ☐

PME au sens communautaire ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre [X]

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

ADF EVOLUTION SAS 1 LA BASTTIDE BLANCHE VITROLLES 13127 FR N° SIREN 983465485

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

Réduction d'impôt en faveur du mécenat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du trava	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	3 234 036,00

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

LATESYS

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Crédit d'impôt rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit impôt sur les sociétés en faveur du logement locatif intermédiaire	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte	
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro	
Crédit d'impôt pour achat de carburants durables dans le transport aérien	
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt		Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	CIR	3 234 036,00
Crédit d'impôt famille		
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques		
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art		
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo		
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique		
Crédit d'impôt prêt à taux zéro		
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social		
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif		
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole		
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières		
Crédits d'impôts en faveur de la recherche collaborative		
Crédits d'impôts en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales		
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N		
Autres crédits d'impôts		

TOTAL	**3 234 036,00**

Total Autres crédits d'impots

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
(Suite)

LATESYS

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	

TOTAL	

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité au titre de N	
Crédit impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire au titre de N	

TOTAL	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2069-RCI 2026

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		SIREN ou RNA	Nom et adresse	SIREN ou RNA	Nom et adresse	

	TOTAL

	SOMME DES EXTENSIONS

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2069-A 2026

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE
Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)
et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (art 244 quater B bis du CGI)

Dépenses engagées au titre de l'année **2025** **1**

Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe : LATESYS SAS
1 AVENUE LATECOERE — N° SIREN 378735534 — Code NACE :
SAINTE FOY AIGREFEUILLE 31570 FR
Dénomination et n° siren de la société tête de groupe : ADF EVOLUTION
N° SIREN 983483850
Ancienne adresse en cas de changement

Activités : G3 — Société bénéficiant du régimes fiscal des groupes : CX X — Nombre de sociétés constituant le groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée, : 14,00

Montant des crédits d'impôt du groupe	DX	
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)	DX1	
Dont crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC)	DX2	
Entreprises ayant engagé pour la 1er fois des dépenses de recherche en N-1		

Entreprises nouvelles créées au cours de l'année déclarée	BZ		Préciser la date de début d'activité					
PME au sens communautaire	KZ		Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée					
Chiffre d'affaires HT	DZ	106 976 525,71	Société bénéficiant du Régime des JEI			GZ		
			Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS			IZ		
Nombre de salariés	CZ	410,00	Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	344,00	Nombre de « jeunes docteurs » *(si dépenses déclarées ligne I-5)*	FZ	0,00

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B DU CGI

I – DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR - RECHERCHE)		**Année civile N**
A. Dépenses relatives à des opérations de recherche réalisées en propre par l'entreprise		
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	72 720,00
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche *(sauf dépenses lignes 4 et 5)*	3a	8 312 012,00
Forfait représentatif de la participation personnelle des dirigeants d'entreprises individuelles et des associés de sociétés soumises au régime fiscal des sociétés de personnes	3b	
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs exposées jusqu'au 14/02/2025 *(à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)*	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) au prorata des périodes suivantes : *dépenses exposées du 01/01 au 14/02/2025 : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3a + ligne 3b + ligne 4) x 43 %)] + ligne 5 dépenses exposées du 15/02 au 31/12/2025 : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3a + ligne 3b + ligne 4) x 40 %)]*	6	3 416 400,00
Montant total des dépenses de fonctionnement *(ligne 1 + ligne 2 + ligne 3a + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)*	7	11 801 132,00
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV) exposées jusqu'au 14/02/2025	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV) exposées jusqu'au 14/02/2025	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV) des frais et dépenses exposées jusqu'au 14/02/2025	10	
Dépenses liées à la normalisation *(à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)*	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées jusqu'au 14/02/2025 dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique, exposées jusqu'au 14/02/2025, dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise *(lignes 7 + 8 + 9 + 10 + 11 + 12 + 13)*	14	11 801 132,00

B. Dépenses relatives à des opérations de recherche externalisées auprès de certains organismes		**Année civile N**
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés **avec un lien de dépendance en France :**	15a	
avec un lien de dépendance à l'étranger :	15b	
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés **sans lien de dépendance en France :**	16a	84 055,00
sans lien de dépendance à l'étranger :	16b	
Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agrées *(lignes 15a + 15b + 16a + 16b)*	**17**	**84 055,00**
Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agrées	18	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes avec un lien de dépendance	19	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans un lien de dépendance	20	84 055,00
Montant total des dépenses de recherche externalisée après plafonnements *(lignes 19 + 20)*	**21**	**84 055,00**

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2069-A-NOT-SD

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DGFiP N° 2069-A 2026

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE
Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)
et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (art 244 quater B bis du CGI)

LATESYS 2

C. Montant total des dépenses de recherche		Année civile N
Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR - Recherche) *(lignes 14 + 21)*	22	11 885 187,00
Montant des subventions publiques remboursables ou non	23a	1 103 574,00
Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	23b	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	24	1 494,00
Montant des remboursements de subventions publiques	25	
Montant net total des dépenses de recherche *(lignes 22 - 23a - 23b - 24 + 25)*	26a	10 780 119,00
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	26b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT (CIR - COLLECTION)		Année civile N
Frais de collection	27	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000€	28	
Total des dépenses de collection *(lignes 27 + 28)*	29	
Montant des subventions publiques remboursables ou non	30	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	31	
Montant des remboursements de subventions publiques	32	
Montant net total des dépenses de collection *(lignes 29 - 30 - 31 + 32)*	33a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	33b	

Montant net total des dépenses de recherche et de collection *(lignes 26a + 33a)*	**34a**	**10 780 119,00**
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	34b	

III - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION		Année civile N
A. Lorsque la somme des dépenses portées lignes 34a et 87 n'excède pas 100 000 000 €		
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE (CIR - RECHERCHE)		
Montant net total des dépenses de recherche *(report de la ligne 26a)*	35a	10 780 119,00
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	35b	
Montant du crédit d'impôt *[(ligne 35a - ligne 35b) × 30 %] + (ligne 35b x 50 %)*	36	3 234 035,70
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés *(reporter le montant indiqué ligne 92a)*	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche *(lignes 36 + 37)*	38a	3 234 035,70
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	38b	
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE COLLECTION (CIR - COLLECTION)		
Montant net total des dépenses de collection *(report de la ligne 33a)*	39a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis *[(ligne 39a - ligne 39b)× 30 %] + (ligne 39b x 50 %)*	40	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés *(reporter le montant indiqué ligne 92b)*	41	
Montant total du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis *(lignes 40 + 41)*	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer avant plafonnement de minimis	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission, du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis *(lignes 42a + 43)*	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis *Si le montant ligne 43 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 45a* *Si le montant ligne 44 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 45a le montant déterminé ligne 42a* *Si le montant ligne 44 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 45a est égal à (200 000 € - montant ligne 43)*	45a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer après plafonnement	45b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection *(lignes 38a + 45a)*	46a	**3 234 035,70**
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	46b	

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2069-A-

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DGFiP N° 2069-A 2026

CREDIT D'IMPOT POUR DEPENSES DE RECHERCHE
Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)
et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (art 244 quater B bis du CGI)

LATESYS

B. Lorsque la somme des dépenses portées lignes 34a et 87 est supérieure à 100 000 000 €		Année civile N
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative ***(montant indiqué ligne 26a dans la limite de 100 000 000 €)***	47a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	47b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche ***(ligne 47a x 30 %)***	48	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative ***(ligne 26a - 100 000 000 €)***	49	
Déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative ***(ligne 49 x 5 %)***	50	
Montant total du crédit d'impôt ***(lignes 48 + 50)***	51	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés ***(reporter le montant indiqué ligne 92a)***	52	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche ***(lignes 51 + 52)***	53a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans un département d'outre-mer	53b	
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection ***(report du montant porté ligne 33a)***	54a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	54b	
Plafond disponible ***(100 000 000 € - ligne 47a)***	55	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise ***[(Dépenses portées ligne 54a dans la limite de la ligne 55) x 30 %]***	56	
Crédit d'impôt lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible ***[(lignes 49a - 50)>0] le crédit d'impôt est égal à [(lignes 49a - 50) x 5 %]***	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis ***(lignes 56 + 57)***	58	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés ***(reporter le montant indiqué ligne 92b)***	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis ***(lignes 57 + 59)***	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission, du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	61	
Montant cumulé du créidt d'impôt et des aides de minimis ***(lignes 60 + 61)***	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis *Si le montant ligne 61 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 63a* *Si le montant ligne 62 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68 le montant déterminé ligne 60* *Si le montant ligne 62 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 63a est égal à (200 000 € - montant ligne 61)*	63a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer	63b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection ***(lignes 53a + 63a)***	**64a**	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer	64b	

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR - INNOVATION)		Année civile N
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION		
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	66	
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale, frais de dépôt de dessins et modèles	67	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale, dessins et modèles	68	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	69	
Montant total des dépenses d'innovation ***(lignes 65 + 66 + 67 + 68 + 69)***	70	
Montant total des dépenses d'innovation après plafonnement ***(ligne 71 dans la limite de 400 000 €)***	71	
Montant encaissé des subventions publiques remboursables ou non	72	
Pour les prestataires, montant des sommes au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiées	73	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	74	
Montant des remboursements de subventions publiques	75	
Montant net des dépenses d'innovation	76a	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	76b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76d	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation ***[(ligne 76a - ligne 76b - ligne 76c - ligne 76d) x 20 %] + (ligne 76b x 60%) + (ligne 76c x 40 %) + (ligne 76d x 35 %)***	77	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés ***(reporter le montant indiqué ligne 91c)***	78	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation ***(lignes 77 + 78)***	79a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	79b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	79c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation ***(lignes 46a ou 64a + 79a)***	**80a** 80b	**3 234 035,70**
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2069-A

Docusign Envelope ID: 1FB995CD-05CC-8644-82D3-494B26E38B0B

DGFiP N° 2069-A 2026

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE
Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)
et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (art 244 quater B bis du CGI)

LATESYS **4**

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B bis DU CGI

V - DÉPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CRC)		Année civile N
Dépenses facturées par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche effective	81	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang) **en Fance**	82a	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang) **à l'étranger**	82b	
Montant total des dépenses de recherche collaborative éligibles après plafonnement	83	
Montant des aides publiques remboursables ou non	84	
Montant des remboursements des aides publiques	85	
Montant net des dépenses de recherche collaborative	86	
Dont montant net des dépenses de recherche collaborative exposées par les PME	87	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative	88	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	89	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative	90	

VI - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt			
		CIR			CRC
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de recherche collaborative
Report du total des extensions					
TOTAL		91a	91b	91c	91d

VII - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt			
		CIR			CRC
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de recherche collaborative
Report du total des extensions					
TOTAL		92a	92b	92c	92d

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2069-A-NOT-SI

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc - Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Latésys S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Latésys S.A.S.
1 avenue Pierre Georges Latécoère - 31570 Sainte-Foy-d'Aigrefeuille

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc - Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

Latésys S.A.S.

1 avenue Pierre Georges Latécoère - 31570 Sainte-Foy-d'Aigrefeuille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée générale de la société Latésys S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Latésys S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans le paragraphe "Reconnaissance du chiffres d'affaires" de la note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 30 juin 2026

KPMG SA



Fabien Seksik

Associé

LATESYS
Siren : 378735534

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 4
- Bilan ACTIF_RN - 5
- Bilan PASSIF_RN - 6
Compte de résultat (Partie 1) 7
Compte de résultat (Partie 2) 8
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 9
- Chiffres clés- 9
- Evènements significatifs de l'exercice - 10
- Evènements significatifs postérieurs à la clôture- 10
Règles et méthodes comptables 11
Principes et conventions générales 11
Immobilisations incorporelles et corporelles 13
Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement 14
Stocks 14
Créances 14
Disponibilités et concours bancaires courants 14
Provisions pour risques et charges 14
Principales hypothèses actuarielles 15
Dettes Financières 15
Résultat Financier 15
Intégration fiscale 16
Permanence des méthodes 16
- Tableau des immobilisations - 17
- Tableau des Amortissements - 19
- Tableau des stocks et en-cours - 19
- Etat des Provisions - 20
- Etat des Créances - 21
- État des Dettes - 22
- Produits à recevoir - 23
- Charges à payer - 24
- Charges et produits constatés d'avance - 25
- Composition du capital social - 26
- Tableau des variations des capitaux propres - 27
- Accroissement et allègement de la dette future d'impôt – 27
- Engagements financiers donnés – 28
- Engagements financiers reçus – 28
- Effectif moyen - 28
- Honoraires des commissaires aux comptes 28
- Crédits d'impôts – 29
- Rémunération des dirigeants – 29
- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société – 30

- Tableau des filiales– 31
- Tableau des participations–..... 32
- Entreprises liées et participations – 33

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

Société : LATESYS
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan ACTIF_RN -

	Brut	Amortissements	Net 2025	Net 2024/AN
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 896 400	2 826 409	69 991	113 519
Fonds commercial	365 878		365 878	365 878
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	3 262 278	2 826 409	435 868	479 396
Immobilisations corporelles				
Terrains	77 376		77 376	77 376
Constructions	2 957 117	2 114 378	842 739	790 759
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 359 640	1 226 650	132 990	72 664
Autres immobilisations corporelles	2 787 904	2 541 304	246 599	245 510
Immobilisations en cours, avances et acomptes	24 790		24 790	199 959
Total immobilisations corporelles	7 206 826	5 882 333	1 324 494	1 386 268
Immobilisations financières				
Participations	1 151 511		1 151 511	1 155 511
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 990		1 990	1 990
Prêts	965 973		965 973	880 362
Autres immobilisations financières	99 121		99 121	117 885
Total immobilisations financières	2 218 595		2 218 595	2 155 748
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	12 687 699	8 708 742	3 978 957	4 021 412
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Total des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	34 461 526	40 092	34 421 434	42 402 176
Autres créances	35 487 524	382 821	35 104 703	43 682 837
Charges constatées d'avance	299 019		299 019	78 366
Total des créances	70 248 069	422 913	69 825 156	86 163 378
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Total valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 593 480		1 593 480	1 363 382
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	71 841 550	422 913	71 418 636	87 526 760
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	160 770		160 770	76 831
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	84 690 019	9 131 655	75 558 363	91 625 003

Société : LATESYS
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan PASSIF_RN -

			2025	2024/AN
Capital	Dont versé :	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation				
Ecarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			693 137	693 137
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			5 219 003	2 763 357
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			5 136 530	2 455 646
		Total situation nette	15 548 670	10 412 140
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			362 748	384 772
		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	15 911 418	10 796 912
Fonds non remboursables				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
		TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques			1 477 770	590 831
Provisions pour charges			1 492 000	1 466 000
		TOTAL DES PROVISIONS (II)	2 969 770	2 056 831
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			393	74 403
Emprunts et dettes financières diverses			915 080	3 301 925
Instruments financiers à terme				
		Total dettes financières	915 473	3 376 328
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				8 282
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			36 279 702	40 775 651
Dettes fiscales et sociales			11 163 555	13 663 221
		Total dettes d'exploitation	47 443 256	54 447 154
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			15 754	
Autres dettes			1 614 036	1 094 879
		Total dettes diverses	1 629 790	1 094 879
Produits constatés d'avance			6 586 192	19 709 232
		TOTAL DES DETTES (III)	56 574 712	78 627 592
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			102 464	143 667
		TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	75 558 363	91 625 003

Société : LATESYS
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 1)

	Net 2025	Net 2024/AN
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		3 683
Production vendue	106 976 526	121 818 830
Montant net du chiffre d'affaires	106 976 526	121 822 513
Production stockée		
Production immobilisée	11 467	37 332
Subventions	3 050 232	3 484 016
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	426 270	965 062
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	76 400	405 215
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	110 540 893	126 714 138
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	8 893 796	19 092 650
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	68 667 180	79 111 051
Total charges externes	77 560 976	98 203 701
Impôts, taxes et assimiles	937 536	944 635
Charges de personnel		
Salaires	19 800 772	18 981 336
Cotisations sociales	7 769 601	7 342 793
Total charges de personnel	27 570 373	26 324 130
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements	285 420	301 691
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations	7 128	14 316
Dotations aux provisions	1 253 000	551 000
Total dotations d'exploitation	1 545 548	867 007
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	329 707	246 784
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	107 944 140	126 586 257
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 596 754	127 882

Société : LATESYS
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2025	Net 2024/AN
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation	170 109	142 064
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 500	64 301
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	9 564	79 371
Produits des cessions d'immobilisations financières	4 000	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	186 173	285 736
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	83 939	44 859
Intérêts et charges assimilées	509 929	450 021
Différences négatives de change	112 040	199 358
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	4 000	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	709 908	694 238
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	(523 735)	(408 502)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	2 073 019	(280 620)
Produits exceptionnels (VII)	25 148	25 148
Charges exceptionnelles (VIII)	3 124	9 954
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	22 024	15 194
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(3 041 487)	(2 721 072)
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	110 752 214	127 025 022
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	105 615 685	124 569 376
BENEFICE ou PERTE	5 136 530	2 455 646

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Durée de l'exercice N-1 : 12 mois
- Devise : EUR
- CAHT : 106 976 526 €
- Total du Bilan : 75 558 363 €
- Résultat net : 5 136 530 €
- Capital : 4 500 000 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société LATESYS, qui ont été établis le 28/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

- Evènements significatifs de l'exercice -

Le contexte de la crise ukrainienne n'a pas, à la date d'arrêté des comptes, d'influence sur l'activité du Groupe.

La Société a cédé ses participations détenues sur la société One Training Institute à la société ADF DEVELOPPEMENT au mois de juin 2025.

- Evènements significatifs postérieurs à la clôture-

A date d'arrêté des comptes, le conflit en Iran / Moyen-Orient dont la date de survenance est le 28/02/2026, n'a pas d'incidence significative sur les opérations ou le financement de la société.

Société : LATESYS
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, ainsi que le règlement ANC 2014-03 (complété par le règlement ANC 2022-06) relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception des éléments qui suivent : à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan comptable général. Ce texte a notamment introduit une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, supprimé la technique des transferts de charges, modernisé la nomenclature des comptes et les modèles d'états financiers, ainsi que la présentation de certaines informations en annexe.

Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable au sens des articles 121-2 et 833-2 du Plan comptable général. Conformément aux dispositions de ce règlement, il est appliqué de manière prospective à compter de l'exercice 2025, sans retraitement des exercices antérieurs, sous réserve des reclassements de postes nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation.

Les principaux impacts sur les comptes au 31/12/2025 de la société portent sur des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La méthode retenue pour le calcul de la production est celle de la méthode à l'avancement.
Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les prestations de services dont l'exécution dépasse le cadre d'un exercice sont comptabilisées selon la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement technique est approché en faisant le rapport entre les coûts des travaux réalisés et le total des coûts estimés à terminaison.

Les résultats sont dégagés en cours d'exécution, sur la base de leur degré d'avancement, apprécié selon des critères constants et objectifs, en observant les règles d'une gestion prudente tenant compte notamment des aléas contractuels, techniques et commerciaux que chaque affaire présente. Les pertes éventuelles attendues sont provisionnées pour leur totalité par le compte de résultat.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Ces immobilisations font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

(L = linéaire ; D = dégressif)

Immobilisations incorporelles :	Amortissements pratiqués :	
Logiciels	1 à 3 ans	L

Immobilisations corporelles :	Amortissements pratiqués :	
Constructions	20 à 40 ans	L
Agencement, aménagement des constructions	3 à 10 ans	L
Installations techniques	10 ans	L
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans	L
Matériel de transport	2 à 5 ans	L
Matériel informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier de bureau	3 à 8 ans	L

Le fonds de commerce n'a pas été déprécié car la valeur d'utilité est supérieure au prix d'achat.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat.

Les titres immobilisés ont le cas, échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les créances rattachées aux titres de participations font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Stocks

Néant.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, elles peuvent donner lieu à la constitution d'une dépréciation. La dépréciation est constatée si la créance est supérieure à 1 an et présente un risque d'impayé.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Les provisions font l'objet d'une évaluation au cas par cas correspondant à la meilleure estimation de l'obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.
Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement par des provisions pour charges de personnel, y compris engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, ainsi que des provisions pour risques clients.

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière fait l'objet d'une provision pour charges au passif du bilan, si les montants versés à un fonds d'assurance ne sont pas suffisants pour couvrir le risque.

La méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode des unités de crédits projetées, préconisée par la norme IAS 19.

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses retenues pour l'exercice clos le 31/12/2025 pour le calcul des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Age de départ	Age taux plein réforme des retraites
- Taux de charges sociales	42 %
- Taux actualisation	3.75%
- Taux revalorisation	2.7 %
- Turn Over :	
De 0 à 35 ans	19.00%
De 36 à 49 ans	10.00%
De 50 à 54 ans	8.00%
De 55 à 65 ans	4.00%

Une nouvelle convention collective de la métallurgie a été signée le 07 février 2022.

Le départ est considéré à l'initiative de l'employé.

Le coût des indemnités de fin de carrière est calculé sur la base services rendus par l'employé jusqu'à l'âge théorique de son départ en retraite. Puis la part relative aux services rendus à la date de l'évaluation actuarielle se calcule au prorata du temps passé par rapport à la durée totale de travail jusqu'au départ en retraite de l'employé.

Dettes Financières

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale. Le montant figurant sous cette rubrique correspond principalement :

- aux soldes créditeurs des comptes bancaires
- aux comptes courants créditeurs

Résultat Financier

Le résultat financier est essentiellement constitué des intérêts sur comptes courants et des intérêts sur emprunts.

Intégration fiscale

Un groupe d'intégration fiscale a été créé au 01/01/2025 avec comme société mère la société SAS ADF EVOLUTION.
En 2025, la société LATESYS appartient à ce groupe d'intégration fiscale.
Des conventions ont été établies afin de régir les modalités de répartition des charges d'impôt sur les sociétés entre les différents membres de l'accord. Ces conventions prévoient que la contribution de chaque filiale au paiement de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe doit être calculée comme si chaque filiale était imposée séparément.

En cas de déficit fiscal, c'est la société mère qui bénéficie de l'économie d'impôt générée.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Tableau des immobilisations -

	Montant début	Augmentations	
		Réévaluations courant	Acquisition courant
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 251 801		10 477
Total des immobilisations incorporelles	**3 251 801**		**10 477**
Immobilisations corporelles			
Terrains	77 376		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	1 840 370		140 091
- Constructions sur sol d'autrui	139 635		
- Insta. générales, agencements des constructions	837 021		
- Inst. techniques, matériel, et outillages industriels	1 260 881		98 759
Autres immobilisations corporelles :			
- Inst. générales, agencnts, aménagements divers	990 109		83 580
- Matériel de transport	1 200		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	1 690 634		22 380
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	199 959		24 790
Total des immobilisations corporelles	**7 037 185**		**369 600**
Immobilisations financières			
Participations	1 155 511		
Autres titres immobilisés	1 990		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières	998 247		93 111
Total des immobilisations financières	**2 155 748**		**93 111**
TOTAL GENERAL	**12 444 734**		**473 188**

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute fin	Valeur d'origine
	Virements courant	Cessions courant		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)			3 262 278	
Total des immobilisations incorporelles			**3 262 278**	
Immobilisations corporelles				
Terrains			77 376	
Constructions :				
- Constructions sur sol propre			1 980 461	
- Constructions sur sol d'autrui			139 635	
- Insta. générales, agencements des constructions			837 021	
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels			1 359 640	
Autres immobilisations corporelles :				
- Inst. générales, agencnts, aménagements divers			1 073 690	
- Matériel de transport			1 200	
- Matériel de bureau et mobilier informatique			1 713 014	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	199 959		24 790	
Total des immobilisations corporelles	**199 959**		**7 206 826**	
Immobilisations financières				
Participations		4 000	1 151 511	
Autres titres immobilisés			1 990	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières		26 264	1 065 094	
Total des immobilisations financières		30 264	2 218 595	
TOTAL GENERAL	**199 959**	**30 264**	**12 687 699**	

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 à 3 ans	Linéaire	2 772 404	54 005		2 826 409
Total immobilisations incorporelles			2 772 404	54 005		2 826 409
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions :						
- Constructions sur sol propre	20 à 40 ans	Linéaire	1 342 748	47 471		1 390 219
- Constructions sur sol d'autrui	20 à 40 ans	Linéaire	30 397	14 702		45 099
- Installations générales, agencements	3 à 10 ans	Linéaire	653 122	25 938		679 060
Installations techniques, matériel et outillages.	3 à 10 ans	Linéaire	1 188 218	38 432		1 226 650
Autres immobilisations corporelles :						
- Installations générales, agencements, aménagements	3 à 10 ans	Linéaire	806 974	68 157		875 131
- Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire	1 200			1 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 8 ans	Linéaire	1 628 259	36 715		1 664 974
- Emballages récupérables et divers						
Total des immobilisations corporelles			5 650 918	231 415		5 882 333
TOTAL GENERAL			8 423 322	285 420		8 708 742

- Tableau des stocks et en-cours -

Néant

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	384 772	3 124	25 148		25 148	362 748
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées	384 772	3 124	25 148		25 148	362 748
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	76 831	83 939				160 770
Sous total provisions pour risques	*76 831*	*83 939*				*160 770*
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 466 000	26 000				1 492 000
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	*1 466 000*	*26 000*				*1 492 000*
Autres provisions pour risques et charges	514 000	1 227 000	424 000		424 000	1 317 000
Total des provisions pour risques et charges	2 056 831	1 336 939	424 000		424 000	2 969 770
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sous total provisions sur immobilisations						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	35 234	7 128	2 270		2 270	40 092
Autres provisions dépréciations	382 821					382 821
Total des provisions pour dépréciation	418 054	7 128	2 270		2 270	422 913
TOTAL GENERAL	2 859 657	1 347 191	451 417		451 417	3 755 431
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 260 128			426 270	
Dont dotations et reprises financières		83 939				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		3 124			25 148	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	965 973		965 973	880 362
Autres immobilisations financières	99 121		99 121	117 885
Total actif immobilisé	1 065 094		1 065 094	998 247
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	45 171	45 171		43 017
Autres créances clients	34 416 356	34 416 356		42 394 392
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	31 083	31 083		32 911
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 481	62 481		63 054
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 589 754	3 589 754		6 017 265
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	3 830	3 830		4 727
Groupe et associés (2)	28 469 500	28 469 500		34 691 877
Débiteurs divers	3 330 876	3 330 876		3 255 823
Total actif circulant	69 949 050	69 949 050		86 503 067
Charges constatées d'avance	299 019	299 019		78 366
TOTAL DES CREANCES	71 313 164	70 248 069	1 065 094	87 579 680
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	85 611			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	393	393			74 403
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	36 279 702	36 279 702			40 775 651
Personnel et comptes rattachés	3 286 837	3 286 837			2 794 271
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 263 397	2 263 397			1 952 506
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	5 352 265	5 352 265			8 654 527
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	261 056	261 056			261 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 754	15 754			
Groupe et associés (2)	915 080	915 080			3 301 925
Autres dettes	1 614 036	1 614 036			1 103 161
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 586 192	6 586 192			19 709 232
TOTAL DES DETTES	56 574 712	56 574 712			78 627 592

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	14 465 136	21 282 173
Autres créances	1 023 135	2 283 484
Total créances	15 488 271	23 565 657

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Autres		
Total autres		

TOTAL	15 488 271	23 565 657

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Charges à payer -

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		8 282
Total dettes financières		8 282

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 862 818	17 449 584
Dettes fiscales et sociales	3 496 091	2 895 166
Total dettes d'exploitation	17 358 909	20 344 750

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	17 358 909	20 353 032

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Charges et produits constatés d'avance -

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Charges d'exploitation :	299 019	78 366
Total	299 019	78 366
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE_RN	299 019	78 366
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	299 019	78 366

Nature des produits	2025/AN	2024/AN
Produits d'exploitation :	6 586 192	19 709 232
Total	6 586 192	19 709 232
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE_RN	6 586 192	19 709 232
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	6 586 192	19 709 232
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE_RN	(6 287 173)	(19 630 866)

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	55 800			55 800	81
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**55 800**			**55 800**	**81**

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Tableau des variations des capitaux propres -

	Montant à l'ouverture	Affectation résultat N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat N	Autres mouvements	Montant à la clôture
Capital social ou individuel	4 500 000							4 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...								
Ecarts de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale	693 137							693 137
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	2 763 357	2 455 646						5 219 003
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	2 455 646	(2 455 646)				5 136 530		5 136 530
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées	384 772						(22 024)	362 748
Total capitaux propres	10 796 912					5 136 530	(22 024)	15 911 418

- Accroissement et allègement de la dette future d'impôt –

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant	Impôt correspondant
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Autres provisions réglementées :		
TOTAL		

Allègements de la dette future d'impôt	Montant	Impôt correspondant
Provisions non déductibles l'année de leur dotation :		
Provisions pour congés payés		
Participation des salariés		
Effort construction		
Contribution sociale de solidarité	(18 470)	(4 618)
Taxes sur les surfaces commerciales		
Provisions pour risques et charges	278 939	69 735
Provisions pour dépréciation des stocks		
Autres provisions non déductibles		
TOTAL	260 469	65 117

Total des déficits reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Engagements financiers donnés –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Garantie de bonne fin	2 096 000					2 096 000
Montant restant sur les contrats de location	1 239 000					1 239 000
TOTAL GENERAL	3 335 000					3 335 000

- Engagements financiers reçus –

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Découverts bancaires autorisés	100 000					100 000
Cautions	3 036 113					3 036 113
TOTAL GENERAL	3 136 113					3 136 113

- Effectif moyen -

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025/AN	2024/AN
Cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Autres :	445	430
Total	445	430

- Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	44 703	
Autres honoraires	12 000	
TOTAL	56 703	

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Crédits d'impôts –

	Montant
Crédit Impôt Recherche Autres crédits d'impôts (à préciser) :	3 234 036

- Rémunération des dirigeants –

Aucune rémunération n'a été allouée par la société durant l'exercice 2025 aux membres de ses organes d'administration et de direction au titre de leur fonction de Direction ou de mandataires sociaux.

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société –

Nos comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale au 1er pallier de consolidation dans les comptes consolidés de ADF EVOLUTION dont le siège social est situé à : La bastide blanche BAT G 13127 Vitrolles.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	ADF EVOLUTION
Siège	La bastide blanche - Bat G - BP 80221 - 13746 Vitrolles cedex
N° d'identification si entité française	983483850
Lieu où des copies des états financiers Consolidés peuvent être obtenues	Vitrolles
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités dans l'ensemble visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	ADF CROISSANCE
Siège	La bastide blanche - Bat G - BP 80221 - 13746 Vitrolles cedex
N° d'identification si entité française	524153475
Lieu où des copies des états financiers Consolidés peuvent être obtenues	Vitrolles

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Tableau des filiales–

Sociétés	Capitaux propres (1)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (2)	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos (2)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (2)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
Renseignements concernant les filiales (+50% du capital détenu par la société)									
G2 METRIC	23 859 684	51	661 253	661 253			17 588 289	3 903 437	
LATESYS INNOVATION	1 126 170	100	100 000	100 000			1 023 742	127 033	
LATESYS IBERIA	2 188 748	100	300 045	300 045	238 665		11 064 502	(154 310)	
LATESYS UK	(321 087)	100	7 568	7 568	516 227			(17 920)	
LATESYS CANADA	1 358 249	100	37 744	37 744	577 867		11 228 665	92 363	
LATESYS GMBH	(316 250)	100	25 000	25 000	104 311		9 615 175	(701 448)	
LATESYS TUNISIE	906 761	100	19 900	19 900	82 162		1 154 297	(36 250)	
Somme des filiales	**28 802 275**	**651**	**1 151 510**	**1 151 510**	**1 519 232**		**51 674 670**	**3 212 905**	

(1) Dans la monnaie locale d'opération

(2) En euros

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Tableau des participations–

Sociétés	Capitaux propres (1)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (2)	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)									
Somme des filiales									

(1) Dans la monnaie locale d'opération

(2) En euros

Société : LATESYS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Entreprises liées et participations –

Postes					Total
	Entreprises liées	Participation	Total	Total Bilan	2024/AN
Immobilisations financières					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Participations				1 151 511	
Créances rattachées à des participations					
Prêts		238 665	238 665	965 973	230 823
Total immobilisations financières		238 665	238 665	2 117 484	230 823
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances clients et comptes rattachés	5 003 764	8 206 327	13 210 091	34 421 434	16 927 000
Autres créances	27 540 559	1 280 568	28 821 127	35 104 703	34 691 877
Capital souscrit appelé non versé					
Total créances	32 544 323	9 486 895	42 031 218	69 526 137	51 618 877
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				393	
Emprunts et dettes financières divers					3 301 925
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 549 038	1 942 451	10 491 489	36 279 702	14 975 649
Autres dettes	860 883	55 154	916 037	2 529 116	
Total dettes	9 409 921	1 997 605	11 407 526	38 809 211	18 277 574
BILAN	41 954 244	11 723 165	53 677 409	110 452 832	70 127 274
Eléments financiers					
Produits de participation					142 064
Autres produits financiers	7 476	162 634	170 110	172 609	
Charges financières	216 214	55 154	271 368	290 952	106 595
Total éléments financiers	223 690	217 788	441 478	463 561	248 659
Total autres					
COMPTE DE RESULTAT	223 690	217 788	441 478	463 561	248 659